

AUTOMNE 2025

JUILLET							AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6					1	2	3
7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10
14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17
21	22	23	24	25	26	27	18*	19	20	21	22	23	24
28	29	30	31				25	26	27	28	29	30	31
							1	1	1	1	2		

SEPTEMBRE							OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7			1	2	3	4	5
8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11*	12*
15	16	17	18	19	20	21	13*	14*	15*	16*	17*	18*	19*
22	23	24	25	26	27	28	20*	21	22	23	24	25	26
29	30						8	8	8	8	8		
							27	28	29	30	31		
							9	9	9	9	9		

NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
					1	2	1	2	3	4	5	6	7
3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14
10	11	12	13	14	15	16	15	15	15	15	15		
17	18	19	20	21	22	23	22	23	24	25	26	27	28
24	25	26	27	28	29	30	29	30	31				
							13	13	13	13	13		

AOÛT

6	Épreuve uniforme de langue (EULE)
15	Début de la disponibilité des professeur(e)s
	Remise des horaires aux étudiant(e)s (16 août à partir de 6 h 30 au 18 août à 16 h)
18*	Date limite de remboursement des frais d'inscription
22	Début des cours
29	Horaires du lundi (reprise du 1 ^{er} septembre)

SEPTEMBRE

1	Congé (Fête du travail)
19	Date limite de désinscription aux cours (à l'exception de certains cours intensifs)

OCTOBRE

	Confirmation de choix de cours et paiement H-26 (11 au 20 octobre)
13	Congé (Action de grâces)
14	Congé (journée de relâche)
	Journées d'étude et d'évaluation (15 au 17 octobre)

Novembre

4	Date limite d'abandon de cours (à l'exception de certains cours intensifs)
---	--

DÉCEMBRE

	Journées d'examens (15 au 19 décembre)
17	Épreuve uniforme de langue (EULE)
19	Fin de la session*
22	Journée d'examen ajoutée à la session en cas de fermeture*
29	Date limite de remise des notes
30	Mise en ligne des bulletins

Total : 83 journées

HIVER 2026

JANVIER							FÉVRIER						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4							1
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8
12*	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	
							6	6	6	6	6		

MARS							AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
					1				1	2	3	4	5
2	3	4	5	6	7*	8*	6	7	8	9	10	11	12
9*	10*	11*	12*	13*	14*	15*	13	14	15	16	17	18	19
16*	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26
23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30			
30	31						13	13	13	14			

MAI							JUIN						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28
25	26	27	28	29	30	31	29	30					

JANVIER

5	Date limite pour les demandes de révisions de notes A-25
8	Journée pédagogique
9	Date limite pour la remise des notes après les révisions A-25
	Remise des horaires aux étudiant(e)s (10 janv. à partir de 6 h 30 au 12 janv. à 16 h)
12*	Date limite de remboursement des frais d'inscription
19	Début des cours

FÉVRIER

13	Date limite de désinscription aux cours (à l'exception de certains cours intensifs)
----	---

MARS

	Confirmation de choix de cours et paiement A-26 (7 au 16 mars)
	Journées d'étude et d'évaluation (9 au 12 mars)
13	Congé (journée de relâche)
30	Date limite d'abandon de cours (à l'exception de certains cours intensifs)

AVRIL

3	Congé (Vendredi Saint)
6	Congé (lundi de Pâques)
7	Horaires du vendredi (reprise du 3 avril)
15	Tempête des sciences (journée sans cours)

MAI

13	Épreuve uniforme de langue (EULE)
14	Horaires du mercredi (reprise du 13 mai)
	Journées d'examens (13, 15, 19 au 21 mai)
18	Congé (journée de relâche)
21	Fin de la session*
22	Première journée d'examen ajoutée à la session en cas de fermeture*
25	Deuxième journée d'examen ajoutée à la session en cas de fermeture*
28	Date limite de remise des notes
29	Mise en ligne des bulletins

JUIN

2	Journée pédagogique
3	Date limite pour les demandes de révision de notes H-26
9	Date limite pour la remise des notes après les révisions H-26
11	Dernière journée de la disponibilité des professeur(e)s

Total : 84 journées

Ce calendrier concerne les activités régulières seulement.

Les chiffres sous les journées de cours correspondent aux semaines de la session.

* La date de fin de session peut être modifiée en cas de jours de cours perdu, veuillez vous référer à la page suivante pour connaître les modalités de reprise.

MODALITÉS DE MODIFICATION DU CALENDRIER SCOLAIRE 2025-2026

Tout jour de cours perdu doit, en principe, être repris.

Pour les deux premiers jours de cours à reprendre, la responsabilité de modifier le calendrier scolaire revient à la Direction des études. Elle applique alors les modalités décrites plus bas, pour l'une et l'autre session, dans la mesure où une modification peut être annoncée assez tôt pour être réalisable.

Pour tout cas exceptionnel allant au-delà de ces balises, la modification du calendrier scolaire est décidée au Conseil d'administration, après les consultations prévues au Règlement de régie interne du Collège.

Les modalités suivantes s'appliqueront en cas de jour de cours perdu :

AUTOMNE 2025

Premier jour de cours perdu :

Le 15 décembre sera un jour de cours.
Journées d'examens : 16, 17(EULE), 18, 19, 22 décembre
Date limite de remise des notes : le 30 décembre à midi
Mise en ligne du bulletin : 30 décembre
Date limite pour les demandes de révision de notes : 5 janvier
Date limite pour la remise des notes après les révisions : 9 janvier

Deuxième jour de cours perdu :

Les 15 et 16 décembre seront des jours de cours.
Journées d'examens : 17(EULE), 18, 19, 22 décembre
Date limite de remise des notes : le 30 décembre à midi
Mise en ligne du bulletin : 30 décembre
Date limite pour les demandes de révision de notes : 5 janvier
Date limite pour la remise des notes après les révisions : 9 janvier
Dans cette situation = 82 journées

HIVER 2026

Premier jour de cours perdu :

Le 15 mai sera un jour de cours.
Journées d'examens : 13(EULE), 19, 20, 21 et 22 mai
Date limite de remise des notes : 29 mai
Mise en ligne du bulletin : 1er juin
Date limite pour les demandes de révision de notes : 4 juin
Date limite pour la remise des notes après les révisions : 10 juin

Deuxième jour de cours perdu :

Les 15 et 19 mai seront des jours de cours.
Journées d'examens : 13(EULE), 20, 21, 22 et 25 mai
Date limite de remise des notes : 1er juin
Mise en ligne du bulletin : 2 juin
Date limite pour les demandes de révision de notes : 5 juin
Date limite pour la remise des notes après les révisions : 11 juin

Le 18 mai est une journée fériée pour le personnel non enseignant.

Si les modalités de modification doivent s'appliquer, le Service de l'organisation et du cheminement scolaires assurera les communications nécessaires.